



Communiqué

Fin des conventions collectives des employés de l'État Le Front commun soulignera le 31 mars partout au Québec

Montréal, le 30 mars 2010. – Le 31 mars 2010 marquera l'expiration des décrets fixant les conditions de travail des 550 000 salariés de l'État. Plusieurs événements sont prévus partout au Québec dans le but de souligner ce moment important. Le Front commun sera donc bien visible tout au long de la journée et soulignera cet événement de différentes façons originales. « Après plus de cinq ans d'attente, les employés des secteurs public et parapublic seront enfin libérés de la loi spéciale. Ils récupéreront ainsi leur droit de négocier et leur droit de se faire entendre et c'est ce qu'ils feront tout au long de la journée du 31 mars », ont souligné les porte-parole du Front commun.

Le Front commun s'adresse à la population

Dès 5 heures du matin et jusqu'au lever du jour, le Front commun transmettra un message éclairant à la population. Les villes suivantes seront particulièrement à surveiller : Montréal, Québec, Sherbrooke, Gatineau (secteur Hull) et Trois-Rivières. Le Front commun projettera sur des édifices de ces villes le message suivant : Vous méritez de bons services publics. Les organisations syndicales souhaitent rappeler que les enjeux au cœur de ces négociations ont un effet direct sur la qualité et l'accessibilité des services publics offerts à la population, car ils reposent entièrement sur les épaules d'une main-d'œuvre qualifiée et en nombre suffisant.

La pénurie de personnel se fait déjà sentir dans toutes les catégories d'emplois, et ce, depuis plusieurs années. De plus, elle va s'aggraver, à cause des départs massifs à la retraite, de mauvaises conditions de travail et d'une rémunération non concurrentielle. Les secteurs de la santé, de l'éducation et de la fonction publique sont de moins en moins attrayants et plusieurs sont séduits par l'entreprise privée qui offre de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés.

Des activités dans tous les milieux de travail

Par la suite, des activités de visibilité se tiendront à l'extérieur de tous les milieux de travail de la santé, de l'éducation et de la fonction publique et les salariés rencontreront leur employeur pour lui livrer un même message dans tous les établissements. Les employés de l'État souhaitent que leur employeur et le gouvernement respectent leur obligation de négocier de bonne foi et avec diligence. Ils veulent un nouveau contrat de travail négocié qui permettra un rattrapage salarial et permettra de trouver des solutions visant l'amélioration des services à la population.

Rappelons que le 15 décembre 2005, le gouvernement du Québec imposait, par une loi spéciale, les conditions salariales et les conditions de travail à plus d'un demi-million d'employés de l'État. Par la suite, les organisations syndicales ont adopté une approche différente dans la négociation avec la création du Front commun. Pour se donner toutes les chances de réussir, il s'est mis à l'œuvre rapidement et a concentré ses travaux autour de quelques enjeux majeurs. Le 20 mars dernier, plus de 75 000 personnes ont lancé un appel au gouvernement à trouver des solutions négociées aux problèmes de nos services publics.

Le Front commun négocie au nom de 475 000 salariés de l'État. Il réunit tous les grands syndicats présents dans les secteurs public et parapublic, soit les organisations regroupées au sein du SISP (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ), de la CSN (FSSS, FEESP, FNEEQ et FP) et de la FTQ (SCFP, SQEES, SEPB et UES).

– 30 –

Sources : SISP, CSN, FTQ

Renseignements :

Marjolaine Perreault, SISP : 514 235-5082

Jean-Pierre Larche, CSN : 514 605-0757

Jean Laverdière, FTQ : 514 893-7809